

A l'attention de
Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie
Préfecture de Haute-Savoie
15 rue Henry-Bordeaux
74998 Annecy cedex 9

....., le2014

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL Contre le jet-ski sur le lac Léman

Nous, membres du conseil municipal de.....
avons décidé de porter les inquiétudes de nos concitoyens quant à une autorisation éventuelle du jet-ski sur le Léman dans le cadre de la révision du Règlement particulier de police RPP de la navigation sur le lac Léman.

Nous estimons qu'une conciliation harmonieuse entre les diverses activités professionnelles et de loisirs ainsi que la préservation des milieux naturels d'une part et la pratique du jet-ski d'autre part est impossible.

A la vue des impacts importants :

- nuisances et risques pour les usagers (bruits intenses, risques d'accidents avec les baigneurs, les pêcheurs amateurs et professionnels, les navigateurs : plaisanciers, avirons, kayaks, canoës, voile...)
- impact sur l'ensemble de la flore et la faune du Lac et du Littoral, en particulier sur les poissons et les oiseaux,

le Conseil Municipal de demande à M. le Préfet de ne pas autoriser la pratique du jet-ski et de protéger le Lac Léman, ses usagers et son environnement.

Le

Le conseil municipal de.....